



Communiqué de presse

Le nouveau Conseil des jeunes compte 27 membres

Le nouveau Conseil des jeunes (CJ) compte 27 membres, dont huit jeunes femmes et dix-neuf jeunes hommes. La proportion linguistique du canton est bien respectée (18 francophones et 9 Alémaniques). Une séance de constitution du nouveau CJ est prévue le samedi 19 septembre, avec notamment l'élection des membres du Bureau du Conseil.

A l'issue de la campagne de recrutement qui a duré du 29 mai au 3 juillet dernier, la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) a reçu plus de trente candidatures. Conformément à l'ordonnance du 13 mai 2009 sur l'organisation et le fonctionnement du CJ, la DIAF a pu nommer 27 membres âgés de 16 à 23 ans révolus. Le mandat au sein du CJ est d'une durée de deux ans (septembre 2009 à septembre 2011). La DIAF a dû écarter la candidature de deux personnes qui ont 23 ans révolus.

Par ailleurs, la DIAF a enregistré l'intérêt de trois jeunes (deux garçons et une fille), qui n'ont pas encore atteint l'âge de 16 ans. Pour saluer leur détermination à faire partie du CJ, la DIAF a décidé de leur proposer de rejoindre les rangs des membres suppléants. Concrètement, ils pourront faire partie de groupes de travail et participer aux séances du Conseil des jeunes, mais sans bien sûr avoir de droit de vote et d'être élu.

Le nouveau CJ est composé de 27 membres (huit jeunes femmes et dix-neuf jeunes hommes). La proportion linguistique est bien respectée (18 francophones et 9 Alémaniques). Tous les districts sont représentés, hormis la Broye et la Veveyse. Il y a ainsi seize représentants de la Sarine, cinq du Lac, trois de la Glâne, deux de la Gruyère et un de la Singine.

Les membres du CJ se réuniront le samedi 19 septembre 2009 en la salle du Grand Conseil pour procéder à l'élection des membres du Bureau.